

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

Compte rendu de la rencontre du 17 juin 2021, 19 h sur Zoom

Contenu :

Tableau des présences

Compte rendu de la rencontre du 17 juin 2021

Annexe 1 : ordre du jour de la rencontre du 17 juin 2021



Promoteur d'un dialogue en réponse aux enjeux de la cohabitation

ANIMATION :	Geneviève Hamelin	Ville de Québec, Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou
	Audrey Lanier	Coordinatrice du CVAP
PRÉSENTS :	Nadine Allain-Boulé	Direction de Santé publique
	Anick Métivier	Administration portuaire de Québec
	Claudia Nguyen	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
	Marjorie Ramirez	Conseil de quartier Vieux-Limoilou
	Mélanie Lévesque	Conseil de quartier de Maizerets
	Alain Samson	Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire
	Sylvie Verreault	Ville de Québec
	Jessica Veillet	Administration portuaire de Québec
	Carl Touzin	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
ABSENTS :	Pauline Robert	Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale
	Jean-François Vallée	Conseil de quartier de Lairé
	Aleksandre Lessard	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
	Suzanne Verreault	Présidente du CVAP et conseillère municipale — district de Limoilou, responsable de l'environnement et du développement durable

Sujets	Discussions	Suivis	État des suivis
1. Mot de bienvenue	Mme Suzanne Verreault étant absente, c'est Madame Geneviève Hamelin qui préside la séance. Madame Hamelin souhaite la bienvenue aux membres et s'excuse de l'absence de Madame Suzanne Verreault qui a eu un empêchement.		
2. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour	Adoption de l'ordre du jour avec proposition par <i>Mélanie Lévesque</i> , appuyée par <i>Marjorie Ramirez</i> .		
3. Adoption des comptes rendus du 25 mars et 20 mai 2021 et bilan annuel	<p><u>Adoption du compte rendu du 20 mai 2021 :</u></p> <p>Retour sur la question de Monsieur Vallée : « Concernant le positionnement de la station, il y a un vent d'Est vers l'Ouest avec la position du port. Monsieur Vallée se demande s'il serait possible d'avoir un autre facteur, qu'uniquement la mesure, en prenant en compte les risques réels des dépassements. »</p> <p><i>Adoption du compte-rendu reporté,</i></p> <p><u>Adoption du compte rendu du 25 mars 2021 :</u></p> <p>Des précisions de réponses ont été demandées à l'APQ. Un document de réponse sera ajouté au CR en annexe.</p> <p>Adoption du compte-rendu du 25 mars avec proposition par, <i>Alain Samson</i> appuyée par <i>Mélanie Lévesque</i>.</p> <p><u>Bilan annuel :</u> <i>Adoption reportée</i></p>	<p>Réponse en annexe 2 du compte rendu du 20 mai 2021.</p> <p>Envoyer aux membres le CR pour validation</p> <p>Envoyer un courriel avec la liste des questions précises au CN, par le biais de l'APQ</p>	<p>FAIT</p> <p>FAIT</p> <p>Projet abandonné</p>
4. Suivi d'information — APQ	<p>Madame Veillet présente le registre des plaintes.</p> <p>Monsieur Samson souhaiterait une légende sur certaines abréviations. L'APQ explique que le Port a pour souhait d'améliorer en continu son canal de communication avec les citoyens, et les membres du Consortium, pour répondre au mieux aux plaintes des habitants.</p>	Envoyer le registre des plaintes aux membres	FAIT

<p>5. Suivi d'information du MELCC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise à jour : Pourcentage mensuel de données respectant la norme relative au nickel Pas de mise à jour pour ce point. ○ Plaintes déposées Quelques plaintes ont été reçues, la plupart concentrées L'Anse-aux-Foulons due aux constructions. ○ Clarification sur le graphique de nickel avec le MELCC Qt : Monsieur Touzin souhaiterait des précisions sur la demande qui avait été évoqué lors de la rencontre du 20 mai. R : Madame Allain-Boulé précise que le comité souhaiterait un graphique plus précis. Savoir combien de journées de dépassement spécifique il y a, de combien sont les dépassements exactement ? Pour avoir une meilleure idée. R : Madame Ramirez ajoute que les membres souhaiteraient savoir comment le MELCC interprète ces données. Depuis 2014, il y a toujours 10 ou 15% de dépassements. Aussi, avoir des précisions si les vents, et l'emplacement de l'échantillonneur sont pris en compte ? R : Monsieur Touzin répond qu'il pourra revenir avec ces questions, et un plan de match avec les sources diverses (poussières ou nickel dans les quartiers centraux). 	<p>En attente de réponse de clarification</p>	<p>FAIT Réponse en annexe 2</p>
<p>6. Suivi d'information DSPublique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ État d'avancement du projet Mon Environnement, Ma Santé Pas de mise à jour depuis la dernière rencontre. 		
<p>7. Présentation Sur les campagnes sonores de l'Anse-en-Foulons.</p>	<p>Monsieur Métivier présente aux membres la gestion sonore du secteur de l'Anse au Foulon. Monsieur Métivier présente les composantes du secteur : opérations ferroviaires, terrestres et équipements, navire à quai...</p> <p>Puis il présente les objectifs de gestion de l'environnement sonore (PGES) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser l'amélioration constante de la performance acoustique en regard des besoins actuels et à venir de l'APQ et des opérateurs portuaires. 	<p>Envoyer la présentation aux membres</p>	<p>FAIT</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accroître les connaissances et déterminer les actions les plus susceptibles d'améliorer la performance sonore du secteur. ○ Optimiser les efforts de chacun pour perfectionner le contrôle sonore en misant également sur l'innovation dans les pratiques et l'innovation technologique. ○ Clarifier l'approche de gestion du climat sonore, mobiliser tous les contributeurs sonores et faire connaître le contenu et les résultats au public. <p>Le niveau possible d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Navires à quai ○ Opérations ferroviaires ○ Activités terrestres ○ Suivi et surveillance sonore ○ Vérification et autorisation <p>Recommandations de snc-lavalin pour un PGES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Cibler les 3 principales sources : activités terrestres, navires à quai, opérations ferroviaires, ○ Interpeller les 5 méthodes d'intervention possibles pour la réduction de la propagation de bruit ○ Prioriser les niveaux sonores et les bruits jugés irritants pour le voisinage (intensité et moment) ○ S'inspirer de nombreuses sources d'information et d'activités réalisées <p>Les prochaines étapes à court terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Étude des sources sonores – mandat SoftDb (utilisation de technologies de pointe et plusieurs appareils de mesure et identification des 10 sources les plus élevées et mesures en continu) ○ Présentation des résultats aux différents acteurs du secteur ○ Analyse des résultats avec les acteurs du secteur ○ Identification, de concert avec les opérateurs, des actions immédiates à mettre en place et celles qui nécessitent plus d'analyse d'efficacité. Avec l'expertise du CRIQ et de Soft Db 		
--	--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Établir une communication plus directe avec l'ensemble des résidents de Mérici (type bulletin d'information, abonnement aux Avis de travaux, etc.) <p>Plan d'action ciblé au plan de gestion de l'environnement sonore, les prochaines étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étape 1 : recommandations de SNC Lavalin (ateliers de travail déjà réalisés) ○ Étape 2 : plan de gestion, comprenant un volet recommandations. Acquisition de données – études complémentaires sources sonores ○ Étape 3 : confirmer les recommandations impliquant les opérateurs qui seront intégrées au plan d'action final de l'APQ ○ Étape 4 : diagnostic par le CRIQ sur la base des résultats de l'étude des sources sonores, des recommandations de SNC Lavalin du plan de gestion, pour intégrer le volet innovation si nécessaire, nouvelles technologies et recherche et développement. De nouvelles recommandations seront ajoutées (automne 2021) ○ Étape 5 : Prioriser les actions ayant le plus d'impact sur le milieu sonore et élaborer un échéancier pour les différentes actions retenues <p>Qt : Madame Ramirez demande si l'étude va se faire de nuit ? R : Monsieur Métivier explique que pour une étude particulière cela va être de nuit, pour ne pas avoir d'autres sources de bruits environnantes. Pendant 2 nuits consécutives. Mais sinon pour le reste, les prises sonores vont être faites en tout temps.</p> <p>Qt : Monsieur Samson demande une estimation des problématiques des habitants de Médecis sur une échelle de 1 à 10 (10 le pire), comment l'APQ le ressent ? R : Monsieur Métivier explique qu'ils sont optimistes, qu'il est difficile de dire de 1 à 10. Mais actuellement, mis à part un bruit qui n'est pas identifié, qui pose des problèmes. Mise à part cela beaucoup de choses ont déjà été atténuées. En revanche, cela reste un endroit industriel, tout le possible est fait pour atténuer les sources de bruits.</p>		
--	--	--	--

	<p>Sur 2000 habitants, il y en a certains qui vont recevoir des bruits directs et d'autre ne reçoivent rien. Mais le port souhaite néanmoins diminuer toutes sources de bruits le plus possible.</p> <p>R : Madame Veillet voulait saluer les efforts de Solio, qui souhaite vraiment collaborer pour diminuer les bruits sur leurs équipements etc.</p> <p>Qt : Monsieur Samson souhaiterait avoir une évaluation avant et après (un sondage) pour évaluer les mesures d'atténuation suite à la mise en place des efforts déployés à l'Anse au Foulon. Avoir un rapport en 2022 après la mise en place des mesures.</p> <p>Qt : Madame Ramirez demande l'échéancier des autres étapes de ce projet d'amélioration.</p> <p>R : Monsieur Métivier explique qu'il y aura une amélioration continue en fonction de ce que le CRIC trouvera au fur et à mesure.</p>	<p>En attente d'un rapport sur la satisfaction des habitants suite aux mesures.</p>	<p>Suivi à venir fin de l'été 2022 de l'APQ</p>
<p>8. Discussions : Sujet du nickel</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Dépôt des réponses de Monsieur Touzin ○ Position de la DSP sur la question du nickel 	<p>Monsieur Touzin explique que sa direction ne peut pas faire de présentation pour le moment, car c'est un projet de loi.</p> <p>Monsieur Touzin explique que la période à laquelle les citoyens ou le comité pourraient donner leurs avis n'est pas encore connue. Le projet de loi ne sortira pas avant l'automne, lorsque celle-ci sortira cela va suivre le processus normal. Il y aura une publication dans la gazette officielle. Il y aura 45 jours où des commentaires et mémoires pourront être reçus. À ce moment-là, il pourra y avoir une présentation exceptionnelle au CVAP avec la collaboration de la DSP.</p> <p>Madame Allain-Boulé rajoute que l'information sur le changement de norme n'est pas claire puisque cela ne peut pas être rendu public au CVAP, tant que ce n'est pas publié. Madame Allain-Boulé explique que la décision revient au niveau provincial. En revanche, elle explique que la DSP n'a pas été impliquée dans les comités et démarches.</p> <p>Qt : Monsieur Samson est très inquiet concernant le changement de la norme du nickel, notamment que l'aspect économique soit une des raisons de ce changement. Il souhaiterait avoir plus d'informations avant la publication officielle dans la Gazette. Il demande au nom du comité de pouvoir stopper le processus au Ministère.</p>		

	<p>Qt : Madame Hamelin est aussi inquiète de voir que l'aspect environnemental et économique soit mis à la même hauteur. Elle demande une présentation plus claire sur la réflexion de modification.</p> <p>R : Monsieur Touzin explique que ses collègues du MELCC proposent à la fin de l'été de faire une présentation plus spécifique.</p> <p>Qt : Madame Ramirez appuie les propos de Monsieur Samson, et explique que le comité doit écrire une lettre au MELCC, et à la Santé Publique.</p> <p>R : Une fois que le CVAP aura reçu une présentation du MELCC, la DSP viendra présenter aussi sa position.</p> <p>Madame Hamelin suggère que la Présidente du comité s'adresse au MELCC par une correspondance, que Madame Verreault et Madame Lanier travaillent ensemble sur cette correspondance. Madame Hamelin rappelle que le comité est inquiet et souhaiterait avoir plus d'information.</p> <p>Madame Levesque suggère de faire une publication Facebook pour souligner l'inquiétude du comité.</p>	<p>Organiser une rencontre avec le MELCC</p> <p>Écrire une correspondance au MELCC,</p> <p>Suggérer une publication Facebook et l'envoyer aux membres pour validation</p>	<p>Reportée</p> <p>FAIT</p> <p>FAIT</p>
<p>9. Discussion : Décision sur le projet Laurentia</p>	<p>Qt : Madame Hamelin demande si une date est prévue pour la décision finale ?</p> <p>R : Monsieur Métivier répond que non, le ministre n'avait pas le choix de cette décision prise, car lorsqu'un projet a des impacts significatifs, le ministre doit se tourner vers le gouvernement-conseil, il ne peut pas prendre de décision seul. Il n'y a pas de délais pour la prise de décision du gouvernement-conseil.</p> <p>Qt : Madame Ramirez demande si pendant l'attente de la décision est-ce que le Port continu le projet ?</p> <p>R : Monsieur Métivier répond que le port continue de travailler pour encore améliorer le projet. Le port continue a travailler avec le MPO, pour trouver des solutions sur le poisson... À chaque fois qu'il y aura une avancée, le gouvernement-conseil sera avisé.</p>		
<p>10. Fin de la rencontre</p>	<p>Suivi pour les prochaines rencontres :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation sur le changement de la norme du nickel par le MELCC, 		

	<ul style="list-style-type: none">○ Faire la demande par écrit, série de questions pour les formuler à monsieur Touzin + Mme Allain boulé à envoyer aux membres pour validation.○ Prochaine rencontre fin août		
--	---	--	--

ANNEXE 1 — ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE DU 17 JUIN 2021

19 h 00	1. Mot de bienvenue
19 h 02	2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
19 h 10	3. Adoption des compte rendus du 25 mars et 20 mai 2021 et bilan annuel
19 h 20	4. Suivi d'information de l'APQ <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise à jour : Registres des plaintes et incidents; Qualité de l'air à la station sur la 3e av
○ 19 h 30	5. Suivi d'information du MELCC <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise à jour : Pourcentage mensuel de données respectant la norme relative au nickel ○ Plaintes déposées ○ Clarification sur le graphique de nickel avec le MELCC
19 h 40	6. Suivi d'information DSPublique <ul style="list-style-type: none"> ○ État d'avancement du projet MEMS
19 h 50	7. Présentation Sur les campagnes sonores de l'Anse-en-Foulons.
20 h 10	8. Discussions : Sujet du nickel <ul style="list-style-type: none"> ○ Dépôt des réponses de Monsieur Touzin ○ Position de la DSP sur la question du nickel
20 h 30	9. Discussion Décision sur le Projet Laurentia
20 h 55	10. Suivi pour les prochaines rencontres
21 h 00	11. Fin de rencontre fin aout

ANNEXE 2 : RÉPONSES AUX QUESTIONS

En noir les questions ressorties lors de la rencontre en bleu les réponses du Ministère :

Madame Allain-Boulé précise que le comité souhaiterait un graphique plus précis. Savoir combien de journées de dépassement spécifique il y a, de combien sont les dépassements exactement? Pour avoir une meilleure idée.

Vous trouverez ci-joint un graphique présentant de façon détaillée les données mesurées à la station Vieux-Limoilou pour l'année 2020. Les données pour l'année 2021 ne sont actuellement disponibles que pour les mois de janvier à début avril. Pour les données actuellement disponibles pour l'année 2021, 35 résultats sur 40 respectent la norme. Vous trouverez dans le fichier ci-joint les concentrations pour les dépassements observés en 2021.

Il est possible d'obtenir l'ensemble des données en tout temps en communiquant avec infoair@environnement.gouv.qc.ca.

Madame Ramirez ajoute que les membres souhaiteraient savoir comment le MELCC interprète ces données-là. Depuis 2014, il y a toujours 10 ou 15% de dépassements.

Les données présentent une tendance à la baisse depuis 2012, mais beaucoup moins marquée au cours des dernières années. En 2020, la norme de qualité de l'atmosphère pour le nickel a été dépassée environ 7% du temps. Certains dépassements observés en 2021 ont atteint plus de 20 fois la norme, le maximum en 2021 étant de 282 ng/m³.

Aussi, avoir des précisions si les vents, et l'emplacement de l'échantillonneur sont pris en compte?

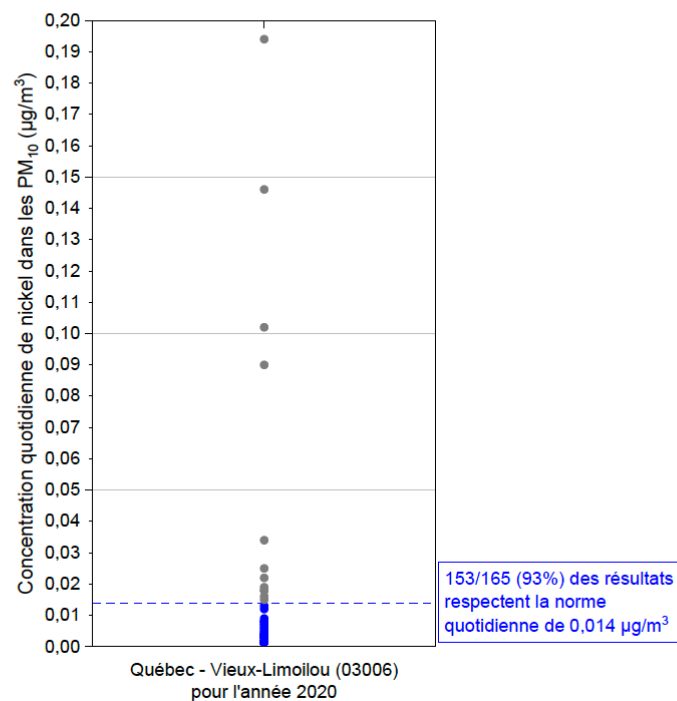
En 2013, le MELCC a procédé à une analyse détaillée des résultats de suivi de la qualité de l'air à la station Vieux-Limoilou en fonction des directions de vents et de l'emplacement de la station. Cette analyse avait permis de conclure que les activités de transbordement au Port de Québec étaient la source des concentrations élevées de nickel observées dans l'air du secteur Limoilou. Comme la principale source à l'origine de la problématique du nickel dans le secteur est identifiée, le MELCC ne procède pas de façon régulière à des analyses en fonction des vents dominants et de l'emplacement de la station.

Plan de match du contrôle environnemental avec les sources diverses (poussières ou nickel dans les quartiers centraux) :

Comme le Port de Québec est présent à cette table (CVAP) et qu'il demeure une possibilité que le Port, comme toute entreprise ceinturant ou présente dans le vieux Limoilou, soit impliqué dans la problématique de poussières ou de nickel dans les quartiers centraux, vous comprendrez qu'il n'est pas possible d'exposer ici la stratégie d'intervention du Centre de contrôle environnemental de la Capitale Nationale. De façon générale, le CCEQ ne dévoile jamais ses stratégies d'intervention pour des raisons évidentes d'efficacité de celles-ci.

Cependant, je peux vous assurer que le Centre de contrôle environnemental de la Capitale Nationale porte une attention particulière à la problématique et demeure actif dans le dossier. Les moyens nécessaires seront entrepris afin de faire respecter la législation environnementale.

Concentrations quotidiennes de nickel dans les PM₁₀ mesurées à la station Québec-Vieux Limoilou (03006) pour l'année 2020



Dépassements de nickel à la station Québec-Vieux Limoilou (03006) du 1er janvier au 4 avril 2021

Date	Concentration quotidienne de nickel dans les PM ₁₀ (µg/m ³)
2021-01-26	0,113
2021-02-01	0,028
2021-03-23	0,282
2021-03-25	0,211
2021-04-04	0,203

